



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17125681

Je

23-09-2017

Greffe

N° d'entreprise : **892.507.787**

Dénomination

(en entier) : **B.SOLUTIONS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE DE LA GRANDE COUTURE 2 - 7522 MARQUAIN**

Objet de l'acte : Démission gérant et nomination gérante

Bureau

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Justin Gallez, Représentant permanent de la SPRL GT.GEST. , Gérante.

Composition de l'assemblée

Sont présents ou représentés les associés indiqués sur la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les parts sociales sont représentées.

La liste de présence est clôturée par les membres du bureau

Exposé de la gérante

Mme la gérante expose que :

1 - La présente assemblée a pour ordre du jour :

-Démission/nomination d'un nouveau représentant permanent

2 - Tous les associés étant présents ou représentés, il ne doit pas être justifié de l'envoi de convocations.

3 - Chaque part sociale donne droit à une voix.

Constatation de la validité de l'assemblée

Tous les faits exposés par Mme. la gérante sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Délibération

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

L'assemblée prend acte de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017 de la SPRL GT GEST.

La SRPL GT GEST sera, à dater du 1er juin 2017, représentée par Madame Emilie Gallez qui en devient également la gérante.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/09/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



La séance est levée à 19 heures 45.

Et lecture faite, les membres du bureau et les associés qui en ont exprimé le désir ont signé.

Justin Gallez
Gérant de la SPRL GT.GEST
Gérante